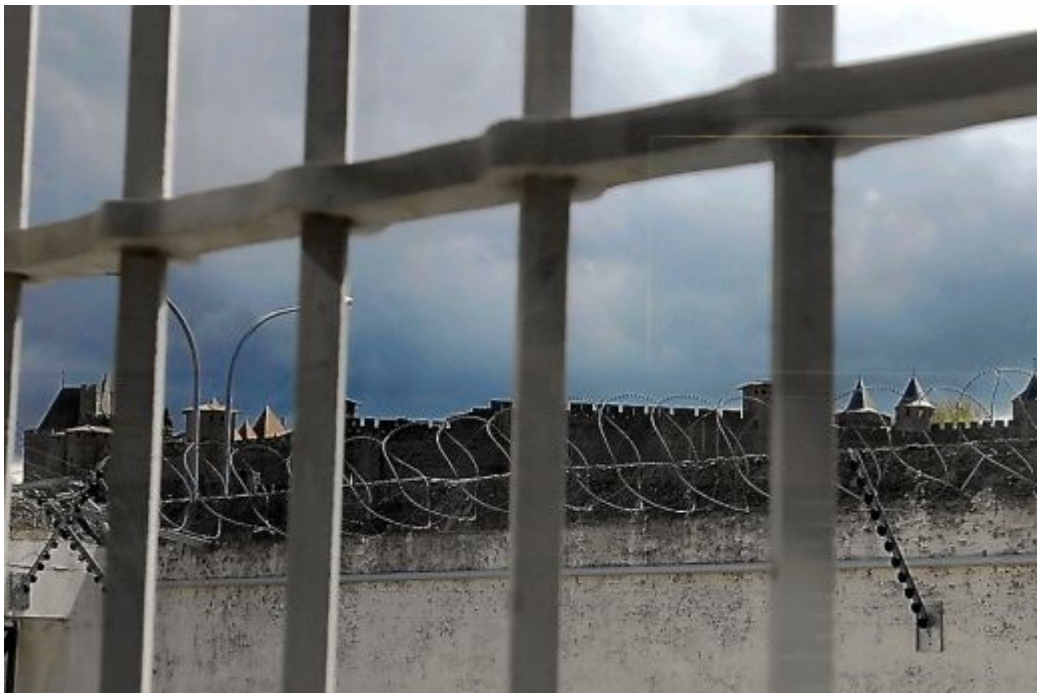
Carcassonne (11) : un an de prison pour Ichem, la terreur récidiviste du quartier

26/08/2015 à 22h34

Connu en centre-ville, ce Carcassonnais a été condamné pour violences, menaces et exhibition.



L’audience n’avait pas encore commencé hier, au tribunal correctionnel, que le prévenu montrait déjà des signes d’énervement à l’attention des plaignants. Ichem Ijja, ce Carcassonnais de 37 ans, ne semblait pas saisir les raisons de sa présence face aux juges, invectivant copieusement la partie civile.

C’est donc sans surprise qu’il a nié l’ensemble des charges retenues contre lui, à savoir des violences exercées avec un tesson de bouteille, des menaces de mort sur des personnes vulnérables et une exhibition… et a demandé que soit prononcée la relaxe tout au long de la séance.

La réputation d'Ichem Ijja à Carcassonne n'est plus à faire, aux dires de nombreux commerçants cités par Me Charlotte Deloffre. Il avait déjà été condamné plusieurs fois, dont une pour viol sur personne vulnérable en 2004. L'avocate de la partie civile parle ainsi d'une "terreur du quartier qui pollue tout le centre-ville". Les faits jugés hier se sont déroulés dans un délai de six jours. […]

L'expertise a révélé des "troubles de la personnalité" et "un comportement dyssocial entraînant une transgression systématique des obligations sociales". Ainsi qu'une "intolérance à la frustration", pointait hier le procureur Me Couderc, concluant sur un "individu peu réadaptable".

Le tribunal a prononcé hier une peine de 18 mois d'emprisonnement, dont 6 avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve avec une nécessaire obligation de soins psychiatriques et l'interdiction de paraître sur Carcassonne durant les deux prochaines années.

Le prévenu doit également rembourser deux de ses victimes, à hauteur de 1 200€ chacune. À l'issue de son jugement, le trentenaire a été reconduit à la maison d'arrêt.

Source

Merci à **Bobbynette**